

## DÉMARCHE INITIALE EN VUE D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Claude Laniel<sup>1</sup>

Organisme partenaire principal : Centre québécois de développement durable (CQDD)

**No de projet :** 12-C-146

**Durée :** 11/2012 au 11/2013

### FAITS SAILLANTS

Dans ce projet, le CQH a mandaté le CQDD pour documenter les exigences et les préoccupations des grands acheteurs, distributeurs et transformateurs de fruits et légumes au Québec afin de mieux positionner les producteurs québécois dans le marché. Selon les constats du rapport « *Approvisionnement responsable de fruits et légumes au Québec : Quelles sont les exigences et les attentes en développement durable des grands acheteurs?* », plus de 52 % des acheteurs québécois de fruits et légumes, dont les pratiques ont été analysées, se sont engagés formellement dans une démarche de développement durable et 10 % des acheteurs mentionnent vouloir passer à l'action à court terme. Aussi, 81 % des acheteurs affirment avoir mis en place des pratiques d'approvisionnement responsable. Parmi ceux-ci, 45 % l'ont fait au cours des trois dernières années.

### OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Le premier objectif de ce projet fut de documenter les attentes et les exigences en matière de responsabilité sociale et de développement durable des grands acheteurs de fruits et légumes au Québec envers leurs fournisseurs. Le deuxième objectif fut d'identifier les grandes lignes d'une stratégie à mettre en œuvre afin de mieux positionner les producteurs québécois de fruits et légumes par rapport à ces nouvelles préoccupations des donneurs d'ordres.

#### **Méthodologie :**

- Administration d'un questionnaire et entrevues (16 répondants);
- Recherche documentaire sur les sites Web des acheteurs (47 acheteurs de fruits et légumes);
- Documentation des pratiques d'approvisionnement responsable (27 acheteurs de fruits et légumes).

#### **Recommandations :**

- Documenter les bonnes pratiques des producteurs horticoles en matière de développement durable afin de les communiquer adéquatement aux donneurs d'ordres;
- Réaliser des projets pilotes de démarche de développement durable avec des cohortes sectorielles d'entreprises horticoles;
- Outiller les groupes horticoles pour accompagner leurs membres dans une démarche de développement durable;
- Mettre en place un programme de reconnaissance des entreprises horticoles engagées en développement durable;
- Effectuer une veille des pratiques d'approvisionnement responsable des grands acheteurs de fruits et légumes au Québec;
- Évaluer les risques et les opportunités de réaliser des analyses sectorielles de l'empreinte carbone des fruits et légumes du Québec.

---

<sup>1</sup> Directeur général, Conseil québécois de l'horticulture (CQH)

## **RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE**

L'amorce d'une démarche de développement durable en entreprise est une approche structurante pour accroître la responsabilité sociale d'une organisation. La prise en compte du développement durable dans les activités des entreprises est en plein essor au Québec et ailleurs dans le monde. Un des constats importants de cette recherche est qu'une stratégie d'affaires en développement durable, qui intègre des objectifs sociaux, économiques et environnementaux, constitue maintenant une opportunité pour les fournisseurs de fruits et légumes de se démarquer de la concurrence. Le rapport dégage des constats qui se veulent plutôt des indicateurs de tendances potentiellement observables chez les grands acheteurs de fruits et légumes au Québec. Selon celui-ci, plus de 52 % des acheteurs québécois de fruits et légumes, dont les pratiques ont été analysées, se sont engagés formellement dans une démarche de développement durable et 10 % des acheteurs mentionnent vouloir passer à l'action à court terme.

## **APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE**

Si des pratiques d'approvisionnement responsable sont observées chez une majorité d'acheteurs de fruits et légumes, certains facteurs risquent d'amplifier ce phénomène. Les possibilités liées à l'intégration de spécifications relatives au développement durable dans les appels d'offres publics, les avancements en la matière des organismes publics et les récentes orientations et initiatives gouvernementales laissent présager un accroissement des pratiques d'approvisionnement responsable dans les marchés des institutions publiques. Le positionnement en développement durable des fournisseurs québécois de fruits et légumes et l'utilisation accrue de la marge préférentielle par les organismes publics semblent être des avenues à privilégier pour permettre l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière d'achats institutionnels pour les aliments du Québec. Nous recommandons donc fortement que les recommandations mentionnées dans le rapport fassent l'objet d'une stratégie de démarche de développement durable pour le secteur horticole du Québec.

## **POINT DE CONTACT POUR INFORMATION**

Jennifer Gagné  
Agente de projets  
Conseil québécois de l'horticulture  
Téléphone : 450 679-0540 poste 8657  
Courriel : [jgagne@upa.qc.ca](mailto:jgagne@upa.qc.ca)

## **AUTRES TRAVAUX DE L'AUTEUR OU RÉFÉRENCES SUR LE MÊME SUJET**

Le rapport « *Approvisionnement responsable de fruits et légumes au Québec : Quelles sont les exigences et les attentes en développement durable des grands acheteurs?* » est disponible en format PDF.

## **REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS**

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans le cadre du Volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés.